

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU VAR

DU 11 DÉCEMBRE 2010

Clubs Présents ou représentés: BAGNOLS – BRIGNOLES – CARCES – COGOLIN – CUERS – DRAGUIGNAN – FREJUS – GONFARON – LA VALETTE – LA VERDIÈRE – LE LAVANDOU – LE MUY – LORGUES – OLLIOULES – PIERREFEU – PUGET/ARGENS – ROQUEBRUNE – SANARY – ST RAPHAEL – T.A.N.I - TOULON

Clubs absents non excusés : LA GARDE - HYERES

Invités : Dominique FARJANEL (Présidente de Ligue) – Yves ORENGO (Maire de Gonfaron) – Paul DENIS, (Conseiller Général).

Le quorum est atteint à 14H15. L'assemblée Générale peut commencer.

Le Président salue l'assemblée et remercie les personnes présentes.

Il demande de respecter une minute de silence en l'honneur des personnes, trop nombreuses, qui nous ont quittés au cours de cette année.

Il remercie les nombreuses personnes et institutions, qui chaque jour, ont participé au développement et à la promotion de notre discipline :

- Monsieur Yves ORENGO, Maire de Gonfaron et lui donne la parole :
Le Maire remercie le Comité Départemental pour son invitation et nous fait l'éloge du club de Gonfaron et de son Président. Il est agréablement surpris par le côté calme et non agressif de notre discipline. Il nous fait part de tout son soutien.
- Monsieur Paul DENIS, Conseiller Général et lui donne la parole :
Monsieur DENIS remercie le Comité Départemental pour son invitation et estime que le tir à l'arc est un beau sport dans le respect des valeurs. Il nous assure de tout le soutien du Conseil Général.
- Madame Dominique FARJANEL, Présidente de Ligue.
Le travail conjoint entre la Ligue et les 2 Comités Départementaux est nécessaire pour le développement du tir à l'arc.
Parole est donnée à Madame Dominique FARJANEL :
La Présidente de Ligue remercie sincèrement le Comité Départemental de l'avoir invitée pour cette assemblée générale et assure de son soutien pour les actions futures.
- Les président(e)s des clubs et compagnies pour leur présence et leur rappel qu'en tant qu'archers licenciés à notre Fédération, ils sont des acteurs du Comité Départemental, et que par leurs suggestions et remarques, ils nous aident dans notre action pour promouvoir et faire avancer notre discipline.
- Le Conseil Général du Var et le CNDS pour leur soutien financier.
- Les équipes de Draguignan, Gonfaron, La Valette et La Garde qui ont aidés au déménagement du matériel du Centre de Brignoles.
Un grand merci à Marcel ALBERT pour le prêt des véhicules.
- Les Clubs et Compagnies qui ont accueillis les « Rassemblements Jeunes », ainsi que les 3 jeunes arbitres qui ont œuvré avec rigueur et sérieux pour que ces rassemblements puissent avoir lieu.
Un grand merci à Monsieur Jean-Claude TIBALDI qui tient à jour le classement et la mise à niveau de ces jeunes archers.
- Messieurs Jean-Michel GILBERT, Frédéric MARSY et Jean-Pierre BEGUIN pour la formation et complément de formation de nos arbitres adultes et jeunes.

- Merci également au club du Muy et à sa Présidente Madame Eliane CAVALIERE qui met à notre disposition ses infrastructures pour l'accueil de ces formations.
- Monsieur Bernard AUDIBERT qui a créé le Site Départemental : www.cdarc83.com et à Monsieur Anthony ROUX qui assure au quotidien l'alimentation de ce site.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Var compte 23 Clubs ou Compagnies, soit 867 licenciés au 10 Décembre 2010.

Le Président souhaite la bienvenue des nouveaux Présidents :

- Monsieur Allain DEPITOUT pour la Compagnie d'Arc d'Ollioules.
- Monsieur René ALLONS pour l'Arc Club Pugetois.

Ces nouveaux Présidents sont assurés de l'aide et du soutien du Comité Départemental.

Le Président demande l'autorisation de solliciter les aides départementales, régionales et nationales ainsi que les signatures d'éventuelles conventions.

Demande mise au vote :

Demande acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

Le Président sollicite l'autorisation de représenter le Var à l'assemblée générale de la FFTA.

Demande acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

Cette année fut pour nous une année de transition.

Il a fallu tout remettre à plat pour repartir sur de nouvelles bases.

C'est pour cette raison que les actions n'ont pas été nombreuses, mais notre équipe a commencé à mettre en place quelques nouveautés et va vous présenter ultérieurement les projets pour l'année à venir.

1^{ère} étape : « Elimination du stock de matériel » :

La vente du stock de matériel à prix attractif pour les clubs nous a généré une rentrée d'argent (5573 €) qui nous a permis de débiter nos actions.

2^{ème} étape : « Elimination des lots du loto » :

Les lots du loto ont été proposés aux clubs pour l'organisation de tombola lors de leur concours.

Avec les lots restants, nous avons fait une tombola qui a permis de récolter la somme de 678 € que nous avons arrondie à 800 € et reversée intégralement au Téléthon.

Le Président remercie les clubs de Toulon, Sanary, Le Muy et Puget de l'avoir invité pour leur assemblée générale.

Il fait part de sa déception de ne pas avoir été invité par tous les clubs et rappelle qu'il ne se rend pas à une assemblée générale pour espionner mais pour soutenir et aider au mieux un club s'il rencontre des difficultés pour mener à bien ses actions.

Pour conclure son rapport moral, le Président annonce qu'après cette année de transition, lui et son équipe sont prêts à mettre tout en œuvre pour promouvoir notre discipline et faire progresser nos jeunes archers afin que les couleurs du Var et de notre Ligue soient mises en avant sur les podiums.

Rapport moral soumis à l'approbation de l'assemblée :

Rapport moral accepté à l'unanimité des personnes présentes.

RAPPORT FINANCIER

Les clubs ont tous reçu un bilan financier pour la période du 1/10/09 au 30/09/10 qu'ils ont pu étudier à leur convenance.

Le trésorier Marcel ALBERT remercie la comptable Madame Marianne BRUNETTO et Monsieur François CAJAN, l'expert comptable qui ont élaboré ce bilan financier.

Ce bilan qualifié d'intermédiaire à été épuré et beaucoup de postes ont disparus. Il est plus compréhensible.

Comme dit précédemment, ce fut une année de transition. Les débuts n'ont pas été simples. Il a fallu attendre deux mois pour avoir un compte bancaire et utiliser un carnet de chèque.
Monsieur ALBERT remercie Messieurs Jacques et Jean-Michel GILBERT qui ont du faire des avances sur leurs deniers personnels afin de pouvoir régler les factures de fonctionnement.

Le compte de résultat laisse apparaître un bénéfice de 11 834 €.
Durant cet exercice, 2 placements ont été réalisés : Livret A 15 300 € et Livret 11 750 €.
Ces placements ont généré à ce jour un bénéfice de 177,77 €.

L'objectif du Comité Départemental est de proposer un certain nombre d'actions au service des clubs et des archers du Var.

Le trésorier se propose de répondre aux questions de l'assemblée.
Aucune question n'est posée.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Joël SALMON nous ayant quitté en cours d'année, c'est donc Monsieur Jean-Claude BOUSSAGUET seul, qui a vérifié les comptes.

Monsieur Jean-Claude BOUSSAGUET déclare les comptes sincères et véritables et propose à l'assemblée de donner le quitus au Trésorier, Monsieur Marcel ALBERT.

Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité des personnes présentes.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel a été envoyé dans les clubs en même temps que le bilan financier.
Lecture du budget prévisionnel.
Ce budget n'est qu'un prévisionnel et les chiffres seront réactualisés à la hausse ou à la baisse en fin d'exercices.
Le trésorier demande s'il y a des questions.
Aucune question n'est posée.

Le Comité Départemental souhaite augmenter la part départementale des licences de 1 € pour chaque catégorie.
Elle passerait à 9,5 € pour les adultes - 6.5 € pour les jeunes et 5 € pour les poussins.
Décision soumise à l'approbation de l'assemblée.
Décision acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Se présentent pour vérifier les comptes de l'exercice 2010 : Messieurs Denis SERGIO et Alain DEPITOUT.
Accepté à l'unanimité des personnes présentes.

RAPPORT DE CHAQUE COMMISSION

Commission médicale :

Rien n'a changé au niveau des Poussins.

Rappel : Un Poussin ne peut tirer en compétition que s'il a un certificat médical d'un médecin agréé FFTA, mentionnant la puissance de l'arc présenté le jour de l'examen. En aucun cas, il peut tirer avec un autre arc, sauf s'il présente un nouveau certificat médical de cet arc.

L'entraîneur qui envoie un Poussin chez le médecin pour faire un certificat médical, doit notifier son désir : « Autorisation de tir en salle en Poussin » ou « sur classement en Benjamin ».

En cas de sur classement en Benjamin, il y a un changement de licence et la photocopie du certificat médical doit être envoyée à la FFTA.

Il est recommandé de bien faire son choix, car plusieurs certificats ne sont pas envisageables.

Pour faire une AUT (Autorisation à Usage Thérapeutique), il faut faire un bilan correct par son médecin qui doit justifier qu'il n'y a pas d'alternative thérapeutique.

L'AUT n'est pas obligatoire en France.

Il n'est pas obligatoire de faire une AUT pour des compétitions régionales, mais constituer un dossier médical qui permettra de justifier le traitement. Un simple certificat ne suffit pas.

Pour un Champion de France, l'AUT est fortement recommandée.

En cas de control positif, l'athlète sera convoqué à Paris au siège de la FFTA et devra fournir un dossier médical complet devant la commission de 1^{ère} instance de lutte contre le dopage.

En conclusion : mieux vaut faire une AUT revenant à 30 € que de monter à Paris à ses frais.

Commission arbitres :

Le Var compte :

- 16 arbitres en activité : 13 arbitres fédéraux dont 4 dits toutes options et 3 arbitres assistants.

- 3 arbitres jeunes très performants, sérieux et dévoués.

A la demande de la fédération, ces 3 jeunes arbitres sont sollicités pour arbitrer la TNJ à Mandelieu au mois de Juin. Seulement ces 3 arbitres vont atteindre leur majorité et il va devenir impératif d'en former d'autres.

Le 21 Novembre, nous avons 11 candidats à l'examen :

- 7 pour devenir arbitres.

- 2 pour une option supplémentaire.

- 2 assistants pour leur option.

Monsieur Jean-Michel GILBERT remercie les formateurs messieurs Frédéric MARSY et Jean-Pierre BEGUIN pour leur dévouement et Madame Nathalie LANERO qui répond toujours présente quand on lui demande, sans oublier la Présidente de ligue répond toujours présente.

La prochaine session va débiter le 30 Janvier 2011.

11 candidats ont postulé, auxquels va se rajouter « les redoublants » et des options supplémentaires.

Parmi ces 11 candidats, une sélection va être faite, car malgré le dévouement de ces 11 volontaires, certains ne sont pas considérés comme «Apte » pour mener ce cours à son terme.

La saison écoulée à connu quelques petits incidents qui ont tous été résolus. Si des rumeurs cours, elles sont infondées car tous ces incidents ont été réglés après enquête.

Si des erreurs sont constatées, elles doivent être signalées au PCRA ou au Président du département. Faire un courrier directement à la Fédération ne sert strictement à rien puisque les courriers reviennent au PCRA.

RESPECTER LA HIERARCHIE.

Rappels :

- Pour le sérieux d'une compétition, il doit y avoir 2 arbitres et un directeur des tirs + des arbitres supplémentaires selon le nombre de cibles.

- Ce ne sont pas les clubs qui choisissent les arbitres mais la commission d'arbitres composée pour la Côte d'Azur de la Présidente de Ligue Dominique FARJANEL, du PCRA Jean-Michel GILBERT, du formateur Frédéric MARSY et de la secrétaire Nathalie LANERO.

Toutes remarques ou réclamations sortant de l'organisation d'un concours sont à signaler au PCRA, à la Présidente de Ligue, au Président départemental et est réglée dans le plus bref délai en commission d'arbitrage.

PAUSE CAFE DE 15 MN.

Commission formation :

Parmi les jeunes varois qui ont participé aux stages jeunes Ligue des 17 et 18 Avril 2010, 2 clubs se sont vu rembourser la somme de 20 € par participant :

- La Garde : 60 € pour Lukas SABATIN – Thomas STRAZZERA et Charlotte PELLETIER.

- Toulon : 40 € pour Jérôme GABRIEL et Thomas RAEGADE.

Commission jeunes :

Madame Véronique ROUX remercie :

- les clubs du Muy – Gonfaron – Lorgues – Le Lavandou – Toulon et Sanary pour l'organisation passée et à venir des « Rassemblements jeunes ». Soit un total de 130 jeunes répartis sur 14 clubs.
- Monsieur Jean-Claude TIBALDI, toujours présent sur les « Rassemblements » et qui tient remarquablement bien les mises à jours des résultats et des passages de niveaux.
- Les 2 jeunes arbitres Alexandre LORRAIN et Jordan DOSSAL aidés par Emmanuel CABRI, jeune arbitre en formation.
- Monsieur Marcel ALBERT pour tout son travail et son dévouement.

La saison a débuté avec quelques difficultés :

- un calendrier a dû être établi dans l'urgence et il a fallu trouver rapidement des clubs pour organiser ces Rassemblements.
- Quelques problèmes avec le respect du règlement FFTA :
Les Poussins peuvent changer de niveau et se retrouver à 15 mètres, alors que les mêmes Poussins doivent présenter un certificat médical établi par un médecin agréé FFTA pour tirer en salle à 18 mètres.

Rappels :

- L'inscription est de 2 €.
- La présentation du passeport jeune archer au greffe est obligatoire.
- Les filles et les garçons sont classés séparément pour plus d'équité.
- Le Comité Départemental prend en charge les remises de récompenses.
- L'utilisation des feux favorise l'apprentissage au tir et permet de canaliser l'attention sur le déroulement des tirs.
- La présence d'un responsable de clubs est demandée.
- Les jeunes doivent être soit en tenue de club, soit en tenue blanche.
- Bien vérifier le niveau des jeunes archers avant inscription, ce qui évite de prendre du retard le jour « J ».
- Ne pas oublier d'informer Monsieur TIBALDI en cas de passage de niveau des jeunes.

Il est demandé aux Président(e)s de club de fournir avant Noël la liste de leurs jeunes susceptibles de participer aux « Rassemblements Jeunes ».

Conclusion : Les « Rassemblements Jeunes » sont importants car ils préparent les jeunes à la compétition officielle. Après deux saisons, ils passent en compétitions officielles.

Madame ROUX demande à l'assemblée s'il y a des questions.

Le club de Lorgues demande comment se procurer les passeports jeunes car la Fédération est en rupture de stock.

Le Président du Département s'engage à trouver rapidement une solution.

Monsieur Denis SERGIO propose de faire des photocopies à partir d'un passeport vierge le temps que la FFTA se réapprovisionne.

Commission communication :

Monsieur Anthony ROUX rappelle l'adresse du site départemental : www.cdarc83.com

Depuis sa création début Septembre, le site a reçu 1200 visites sur la page actualités/infos et 1000 visites sur la page des calendriers et du bureau.

Ce sont des informations généralistes.

Il demande aux Président(e)s de faire parvenir les informations qu'ils souhaitent voir sur le site.

La FFTA vient d'éditionner 3 affiches concernant la pratique du tir à l'arc (Posture, Mouvement, Placement)

Ces affiches sont un support indispensable aux séances d'initiation et d'entraînement.

C'est pourquoi le Comité Départemental a décidé d'en offrir un lot à chaque club du Var. (Budget : 546 €).

Commission sportive/parcours et 3D :

Une équipe départementale de tir 3D a été créée et s'est qualifiée pour participer au championnat de France par équipe les 25 et 26 Septembre 2010 à MESSELAN (92) ; C'est une première.

Cette équipe composée de Thierry BARRET (Lavandou), capitaine de l'équipe - Bernard PAGNUCCO (Brignoles) - Jean-Michel ALIBERT (Gonfaron) - Philippe CAPPOT (La Valette) et leur arbitre départemental Jean-Pierre BEGUIN se classa à la 26^{ème} /35.

Les tenues et les frais de déplacements ont été pris en charge par le département. Un grand merci à la ville de Lavandou qui a mis gracieusement à disposition du Comité un minibus, ce qui a généré une économie de 1000 €.

Rappel : Le club de La Valette accueille tout archer souhaitant s'entraîner ou découvrir le parcours 3D et campagne. Voir modalités avec le Président Monsieur Jacques PRAUD.

Félicitations à Monsieur Bernard DUMON (Sanary) pour sa sélection en équipe de France pour les championnats du Monde de tir en campagne du 13 au 18 Juillet 2010 à Visegrad en Hongrie.
Monsieur DUMON se classa 13^{ème} en individuel et l'équipe 8^{ème}.

IMPORTANT : Les médailles avec cordons bleu/blanc/rouge sont réservés aux championnats de France. Ne pas les utiliser sur des compétitions régionales.

Projets 2010/2011 :

Sur le plan sportif :

Mise en place du « Trophée du Var » sur l'année sportive 2010/2011.

Tous les clubs du Var ont reçu le règlement.

Le résultat sera divulgué lors de l'assemblée générale 2011.

Les 2 premières manches furent un succès.

Les compétitions championnat du Var ont été attribuées en réunion de comité directeur :

- CHPT 83 3D :	Draguignan	17/04/2011
- CHPT 83 Campagne	Cuers	05/06/2011
- CHPT 83 Fédéral	Gonfaron	26/06/2011
- CHPT 83 FITA	Puget	01/05/2011
- CHPT 83 Salle	Sanary	06/02/2011

Pour les archers sélectionnés aux championnats de France de tir en salle à Reims les 4 -5 et 6 Mars 2011, il est envisager d'organiser un déplacement conjointement avec les Alpes-Maritime afin de réduire les frais de déplacement.

Les modalités seront à voir en réunion de Ligue.

Autant que possible, le Var renouvellera des déplacements en championnats de France par équipes.

Une équipe 3D féminine verra le jour. Ce sera une 1^{ère} pour notre département.

Le président souhaiterait augmenter le tarif des concours à 7 € pour les jeunes et 9 € pour les adultes.

Comme cette décision doit être prise en assemblée générale de Ligue, il demande à Madame Dominique FARJANEL si cette demande peut-être prise en compte lors de la prochaine assemblée de Ligue du 2 Février 2011.

Concernant les jeunes :

Des rassemblements jeunes sont organisés par les clubs du Var finalisés par une finale régionale (83 + 06).

Rappel : Désormais les inscriptions se font directement par l'intranet fédéral.

Nous faisons appel aux clubs afin de pouvoir accueillir ces rassemblements et rappelons aux clubs que les récompenses sont prises en charge par le département. Les coupes ont été remises aux clubs organisateurs (Sanary – Lorgues et Le Gonfaron).

Pour les jeunes qui font des compétitions, des stages sont organisés par la Ligue.

Le département renouvelle son aide à raison de 20 € par stagiaire du Var.

Des stages départementaux sont mis en place gratuitement et dirigés par Benoit ROUMEGOUX.

Le Comité Départemental à accordé une subvention exceptionnelle de 500 € au jeune Jordan DOSSAL du club du Muy pour son entrée au pôle de Boulouris.

Concernant la formation :

Le comité départemental juge important la formation des archers et des entraîneurs.

C'est pourquoi une aide financière de 45 € est accordée pour la formation des entraîneurs 1. Le stage coûtant 90 €.

Le président souhaiterait remettre en place des stages pour les archers (prise de connaissance du matériel et de notre discipline).

RECOMPENSES AUX CHAMPIONS

Sont récompensés pour leur(s) performance(s) :

- Michel BRAMARDI Médaille d'or en salle et Fita – Médaille d'argent en Fédéral
- David EDOUARD Médaille de bronze en salle
- Véronique ROUX Médaille d'or en salle – Médaille de bronze en Fédéral
- Bernard PAGNUCCO Médaille d'argent en Nature – Médaille de bronze en 3D BB
- André ROBERT Médaille d'argent en Fédéral
- Christine LEPREUX Médaille de bronze au critérium Nature BB

Remises des Target :

- Pour Gonfaron : Claude WEBER (brun et vert)
- Pour Le Muy : William KHELIL (brun et vert) – Mathilde CAIROLI (vert) – Jordan DOSSAL (vert)
- Pour La Valette : Sébastien PABLO (vert)

Pour conclure le Président demande :

- Lors des compétitions officielles, un passage au greffe individuel.
- Lors des compétitions officielles, un responsable de club pour accompagner les jeunes qui sont souvent « perdus ».

Il remercie les membres de son Bureau pour leur travail et demande à l'assemblée de leur faire une « ovation ».
Il remercie l'assemblée.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'étant posée, l'assemblée générale prend fin à 16H00 et le pot de l'amitié est proposé.

Nathalie LANERO
Secrétaire

Jacques GILBERT
Président du Comité du Var